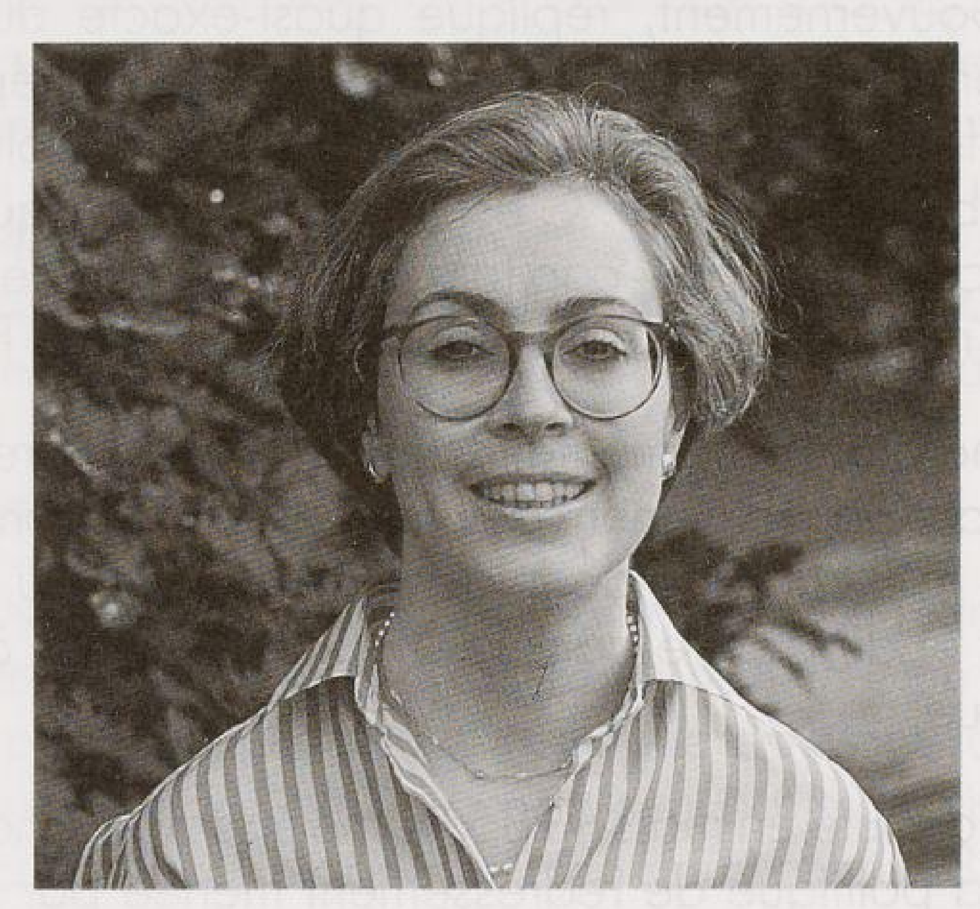
Elections Législatives du 5 juin 1988 - 2e circonscription de Loire-Atlantique

CHOISISSONS NOTRE AVENIR



Elisabeth HUBERT

Candidate unique de l'Union du Rassemblement et du Centre

Député sortant

Tony LESAFFRE

Suppléant

RPR - UDF

Madame, Monsieur,

L'ouverture promise est morte avant même d'avoir été conçue... Vingt-quatre heures après la constitution du nouveau Gouvernement, réplique quasi-exacte du comité directeur du parti socialiste, le Président de la République a en effet prononcé, précipitamment, la dissolution de l'Assemblée Nationale. C'est la raison pour laquelle une échéance électorale, capitale pour l'avenir de chacun d'entre nous, s'impose de nouveau à tous les Français.

La majorité parlementaire RPR-UDF, solidaire et unie au sein du Gouvernement de Jacques Chirac durant deux années, m'a chargée de représenter l'Union du Rassemblement et du Centre dans la 2e circonscription de Loire-Atlantique.

Elue député en mars 1986, je me suis pleinement associée à la politique de redressement menée par Jacques Chirac. Je souhaite, grâce au scrutin majoritaire qui rétablit le lien entre votre député et votre circonscription, poursuivre, avec vous, cette action.

Les libertés essentielles de notre pays doivent être préservées, libertés de créer et de gérer son entreprise, de choisir l'école de ses enfants, de circuler en toute sécurité.

La priorité doit être donnée à une instruction et à une formation de qualité, dès les premières années d'école mais aussi dans l'enseignement technique ou supérieur.

L'échec ne doit plus être le seul horizon des jeunes ; ce sont eux qui créeront les métiers de demain.

La solidarité ne constitue pas seulement un droit, mais est aussi un devoir ; elle doit s'exercer dans tous les domaines de la politique sociale, en particulier en matière d'emploi, vis-à-vis de la famille et dans le cadre de la Sécurité Sociale.

L'honneur et le rayonnement de la France doivent de nouveau être la fierté de tous ; notre politique de défense doit être forte et indépendante. La sécurité, intérieure et extérieure, de notre pays doit être pleinement assurée.

Nous ne pouvons remettre un chèque en blanc à ce Gouvernement dont nous connaissons trop bien les hommes et pas assez le projet. Nous ne pouvons laisser les institutions de notre République au seul parti socialiste désavoué pour mauvaise gestion, il y a deux ans. 1988 ne doit pas être la réédition de 1981.

La 2e circonscription a donné, le 8 mai dernier, la majorité à Jacques Chirac. Le 5 juin 1988, confirmons ce vote.

LE 5 JUIN, CHOISISSONS NOTRE AVENIR.

Le message n'est pas celui de la facilité, mais il est garant d'honnêteté, de liberté et de solidarité



Tony LESAFFRE,
36 ans, marié et père de trois enfants, chef d'entreprise, conseiller municipal de Nantes, président du Conseil communal de prévention de la délinquance, président du syndicat régional des loueurs de véhicules légers.

Elisabeth HUBERT,
32 ans, médecin généraliste, député sortant, conseiller municipal de Nantes chargé de l'hygiène et de la petite enfance, administrateur du Centre Hospitalier Régional, présidente de commission au Conseil National du Bruit.

Le 5 juin 1988, choisissez le candidat unique de l'Union du Rassemblement et du Centre.

Votez Elisabeth HUBERT

Député Sortant